



**Bureau – Côte d'Opale – D.D.P.A.F. (Pas-de-Calais)**

BOULEVARD DU KENT – B.P. 72 - 62903 COQUELLES CEDEX

E-mail : [syndicat.alliance-ddpaf62@interieur.gouv.fr](mailto:syndicat.alliance-ddpaf62@interieur.gouv.fr)

Web : <http://region-lille.alliancepn.fr/>

---

févr.-09



## Lu Pour Vous...

### Sécurité du port de Boulogne S/Mer avec la PAF et la douane

#### Le port sous surveillance

mercredi 18.02.2009, 14:00 La douane est présente à l'entrée du port de Boulogne.

Sur le port de Boulogne, les services de la douane étaient présents auparavant avec Speedferries. Ils le seront tout autant avec LD lines.

Au total, 28 personnes travaillent sur le territoire boulonnais, dont un maître-chien. « Notre compétence vise le port, mais aussi l'A16 », explique Jean-Pierre Demassiet, inspecteur des douanes et représentant de la division douane de Boulogne. Pour l'heure, pas de renforcement d'effectif prévu, explique Gilles Lorgnier, contrôleur principal et chef d'unité de Boulogne-sur-Mer. « C'est une période de transition, nous nous adapterons à ce qui va se passer, notamment à partir du 1er juillet. Là, il faudra sans doute être présent 24 h sur 24 au port ». En ligne de mire des douaniers : les trafics de tabac, d'alcool, les contrefaçons, la drogue et aussi les armes.

Du côté de la police aux frontières, l'organisation est aussi bien rodée. « À Boulogne, le principal domaine de notre action concerne le contrôle des sorties du territoire de Schengen, un contrôle de frontière et de sûreté », explique le Capitaine Abba, chef d'unité de la PAF à Douvres, avec le Major Rébier, responsable de la sûreté au port de Boulogne. Cela se traduit plus concrètement par le contrôle des papiers des voyageurs. La PAF française travaille en lien étroit avec les services de l'immigration britannique. Avec l'arrivée de LD lines, pas d'inquiétude particulière, même si l'ouverture de la ligne au fret change un peu la donne, avec la crainte d'arrivée de clandestins. Mais la PAF veille.

Il faut dire qu'une société de sécurité travaille à la détection de la présence de clandestins, avec notamment des contrôles avec des sondes CO2, introduites dans les camions pour vérifier toute présence humaine. Si effectivement, des hommes sont découverts à bord, la PAF intervient. Par ailleurs, le site du port de Boulogne n'a pas la même configuration que celui de Calais : « La passerelle d'accès au bateau est entourée par un bras de mer de chaque côté. Et le port est bien plus petit. À cela s'ajoute le fait que les clandestins n'ont pas d'endroit où se cacher comme à Calais où il y a "la jungle". Il n'y a pas non plus de grands parkings de poids-lourds. Et le trafic de Boulogne n'a pas du tout les mêmes proportions qu'à Calais. On parle de 80 véhicules par jour ici, alors qu'à Calais, ce sont des milliers ! Les clandestins ont bien moins d'opportunité ! » Cela dit, sur le futur site, la PAF travaille en partenariat avec le port et la CCI. « Pour juillet, nous serons prêts », assurant les mêmes conditions qu'à Calais, voire mieux, en tirant parti de l'expérience acquise.

Florence PÉCRIAUX

(La Semaine dans le Boulonnais)